

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE POUR LE NEGOCE ET L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN COMMUNE
D'ANYAMA CHATEAU , Lot 371, Ilot 74

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/05/2023 , et enregistrés au CEPICI le 07/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE POUR LE NEGOCE ET L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER »

Objet : La société a pour objet tant en COTE D'IVOIRE qu'à l'étranger :

- Lotissement
- Aménagement foncier
- Construction
- Suivi de chantier
- Commerce et négoce
- Toutes activités d'achat, de vente, de location, et de gestion de biens immobiliers
- Et divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN COMMUNE D'ANYAMA CHATEAU , Lot 371, Ilot 74

Dirigeant(s) M DAOUA DIARRASSOUBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03449 du 13/06/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43633/GTCA/RC/2023 du 13/06/2023

